

Jeudi 13 octobre 2022 à 19h00 au Palais des sports de Saint-Raphaël
**Réunion publique d'information et de concertation
sur le projet de la Promenade des Bains**



Estérel Côte d'Azur Agglomération organise le jeudi 13 octobre 2022, à 19h00, au Palais des sports Jean-François Krakowski de Saint-Raphaël, une réunion publique d'information et de concertation sur le projet de la Promenade des Bains.

Animée par Frédéric Masquelier, Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération et Maire de Saint-Raphaël et David Rachline, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération et Maire de Fréjus, cette réunion permettra au public d'avoir des précisions quant au projet lui-même et d'obtenir des réponses aux questions qu'il sera invité à poser aux élus.

Les résultats de l'enquête d'opinion réalisée par l'IFOP seront dévoilés à cette occasion et analysés par François Kraus, Directeur Opinion et Actualité de l'institut de sondage.

Ils viendront compléter et préciser les retours de l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{er} juin au 31 août 2022 et qui laissaient apparaître un niveau très élevé d'approbation du projet de la Promenade des Bains.

L'aménagement de la Promenade des Bains sur plus de 4 kilomètres entre Port-Fréjus et Santa Lucia est basé sur le verdissage des espaces publics avec la plantation de 1 000 arbres de 50 espèces différentes ainsi que sur le développement des modes doux de transport et la libération d'espaces pour les piétons.

Inscrit au pacte de gouvernance de la Communauté d'agglomération, il entrera dans sa phase de réalisation à l'automne 2023, enrichi des contributions de la population, notamment à l'occasion de cette réunion publique.

À propos d'Estérel Côte d'Azur Agglomération

Estérel Côte d'Azur Agglomération rassemble 5 communes : les Adrets de l'Estérel, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune-sur-Argens et Saint-Raphaël. Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), l'agglomération est administrée par un conseil communautaire composé de 48 élus.

Depuis le 11 juillet 2020, elle est présidée par Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël et Président du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Intercommunal. La Communauté d'agglomération est engagée dans le projet phare de la mandature : le réaménagement du front de mer entre Port-Fréjus et Santa Lucia. Grâce aux transferts de compétences des communes (compétences obligatoires, optionnelles ou facultatives), l'agglomération Estérel Côte d'Azur gère de nombreux domaines tels que les déchets, le développement économique, les transports, l'environnement, l'habitat, ou encore la gestion de l'eau pour améliorer le quotidien de plus de 116 000 habitants. Pour accroître l'attractivité du territoire, la Communauté d'agglomération soutient l'action de l'Agence de promotion touristique Estérel Côte d'Azur. Le théâtre Le Forum Estérel Côte d'Azur propose une offre culturelle de qualité dont la programmation intègre des spectacles hors les murs dans les communes du territoire.

Retrouvez toute l'information d'Estérel Côte d'Azur Agglomération sur [esterelcotedazur-agglo.fr](https://www.esterelcotedazur-agglo.fr) et facebook.com/esterelcotedazur.agglo

Estérel
côte d'azur
AGGLOMÉRATION

Direction de la Communication

Tél. : +33 (0)4 94 19 81 41 – communication@esterelcotedazur-agglo.fr

Relations Presse : Alexandre DEMESY

Tél. : +33 (0)4 83 09 80 51 – a.demesy@esterelcotedazur-agglo.fr